



Envoyé en préfecture le 16/11/2021
Reçu en préfecture le 16/11/2021
Affiché le 
ID : 070-257002584-20211115-2021_59-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SYNDICAT MIXTE POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE
DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DE HAUTE-SAONE**

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2021

Date de la convocation : 29 Octobre 2021
Nombre de membres en exercice : 25

L'An Deux Mil Vingt et un, le 15 novembre, le Comité Syndical s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Madame Isabelle ARNOULD.

Etaient présents :

Emmanuel ARNOULD, Isabelle ARNOULD, Martine BAVARD, Jean-Marie BERTIN, Corinne BONNARD, Christelle CONTEJEAN, Dominique DIDIER, Maryline MANTION, Bruno MACHARD, Sylvie MANIERE, Christiane OUDOT, Dominique PERILLOUX, Nicolas PLANCHON, Hervé PULICANI, Michel TOURNIER,

Etaient excusés avec pouvoir :

Guillaume GERMAIN-pouvoir à Michel TOURNIER

Etaient excusés :

Vincent BALLOT, Isabelle BOUCLANS, Marie-Claire FAIVRE, Patricia FASSETNET, Sophie LARUE BOLIS, Martine OLIVIER-PAQUIS, Didier PIERRE, Bertrand REZARD, Sophie ROMARY-GROSJEAN,

**DELIBERATION 2021-59 : DEMANDE DE RETRAIT DE LA COMMUNE D'ABONCOURT-
GESINCOURT DU SYNDICAT MIXTE DE L'EDMT 70**

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, le Comité Syndical décide à l'unanimité de :

- REPORTER au prochain Comité syndical la décision relative au retrait du syndicat mixte de l'EDM de la commune d'Aboncourt-Gésincourt.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET ANNEE CI-DESSUS.

La Présidente,



Isabelle ARNOULD

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte :

- réception en Préfecture le.....
- affichage le.....
- publication le
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon – 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.